

## **DEC140310DAJ**

Décision portant modification de la décision n°DEC121838DAJ du 26 juin 2012 donnant délégation de signature (Délégation Provence et Corse)

### **LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°DEC121838DAJ du 26 juin 2012 modifiée donnant délégation de signature (Délégation Provence et Corse) ;

**Vu** la décision n°DEC140224DR12 portant nomination de Mme Julia Fargeot aux fonctions de responsable du Service Partenariat et Valorisation de la délégation Provence et Corse,

### **DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 3 de la décision n°DEC121838DAJ du 26 juin 2012 susvisée est modifié ainsi qu'il suit :

« **Art. 3** – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Younis Hermès, délégué régional, et de Mme Bernadette Beurton, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à Mme Julia Fargeot, responsable du service partenariat et valorisation et à Mme Nise Scherrer, responsable du service des ressources humaines à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1, dans la limite de leurs attributions. »

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 février 2014

Alain Fuchs